L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 MARS 1858

Imprimé et publié par
J. L. WEISSE & Co.
SUCCESSEURS DE PROPRIÉTAIRES :
J. F. WEISSE, H. DUFOUR,
J. LEVERGER, S. HARRY.

Bureau : rues Carondelet, No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 2 MARS 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine de 25 CENTS pour les six numéros.

On paiera aux porteurs.

Vendre à l'encan de ce jour :

Par Marie, encoignure Villere et Gasquet.

Par Bienvenu, Grocerie, faience, verrerie, meubles, etc.

Par H. Rost & Co., Broderies, ombrelles, parasols, mercerie, soies, indiennes.

Par Wm. Vial, &c.

Par Lanneau, constable—Lot de meubles.

TRAVAUX LEGISLATIFS.

La législature qu'un peu plus de trois jours pour arriver au terme des travaux qui lui sont accordés, et il paraît impossible de dire ce qu'il pourra faire pour qu'elle s'est réunie. La capitale ne nous permet pas de suivre attentivement les travaux de nos représentants. Les mais blanc en baisse de 2 sh. durant la semaine; bœuf et porc inactifs; bacon lent.

Londres, 12.—Baring frères portent le sucre comme étant calme, avec une baisse de 6 d. à 1 sh., mais une meilleure demande à la clôture; café calme.—Suivant Bell & Co., le marché monétaire est dédifférent plus facile.

WASHINGTON.

Washington, 1.—M. Walcott sera poursuivi à la Cour criminelle pour avoir refusé de donner son témoignage devant le comité d'enquête.

Henry A. Washington s'est tué accidentellement avec un fusil à vent.

Washington, 1er.—L'*Union* censure sévèrement le Sénat pour avoir repoussé le bill sur l'augmentation de l'armée.

CONGRES.

Chambre.—Le speaker a nommé MM. Seward, Harris, Grow, Curtis et Bishop, du comité sur l'affaire Matteson.

M. Sherman a introduit une résolution pour s'enquérir s'il a été pris de la trésorerie aucun argent pour subvenir aux frais de la législature du Kansas.

Sénat.—Une communication a été reçue de la législature du Kentucky offrant d'équiper un régiment de volontaires pour le service de l'Utah.

M. Green a demandé qu'on prit en considération le bill du Kansas; mais la priorité du bill sur le rail-road du Pacifique a prévalu.

M. Sumner a parlé d'un habitant pour admettre en même temps, dans l'Union, le Kansas et le Minnesota. Cette question a été débattue jusqu'à l'ajournement.

ETAT DES BANQUES DE NEW-YORK.

New-York, 1er.—Augmentation de prêts durant la semaine, $62,000 ; augmentation des espèces, 242,000 ; augmentation des dépots nominaux, $613,000 ; diminution des dépots $273,000 ; montant total des espèces, $33,000,000. On pense qu'après mercredi il ne sera plus envoyé de numéraire en Europe.

LE HENRY A. JONES BRULE.

Cincinnati, 1er mars.—Le steamboat Henry A. Jones a brûlé lundi dans la nuit, près d'Augusta (Ky); steamboat et cargaison sont entièrement perdus; personne n'a péri.

Cincinnati, 1er mars.—Le capitaine J. R. Summons, du Jacob Spader, est mort hier.

AFFAIRES DE L'UTAH.

St Louis, 1er mars.—Le journal *Leader* a appris d'un missionnaire catholique que les Mormons doivent probablement quitter le territoire de l'Utah pour aller établir la Baye Portage Mountain (sous le 49e parallèle) dans les possessions anglaises.

New-York, 1er mars.—Le correspondant du *Tribune* dans l'Utah prétend que les trois prisonniers relâchés par les Mormons annoncent que ces derniers se disposaient à s'emparer du capitaine Macy à son retour du Mouvent-Mexique, à détruire son escorte et à s'emparer des mules.

Marchés.—New-York 1er—Ventes de coton, 3000 balles ; les prix sont de 1/8 ct plus élevés, Uplands middling 12 1/8. La farine est calme, ainsi que le blé ; mais blanc 68 à 68, jaune 66 1/2 à 69, bœuf ferme ; groceries calmes ; porc ferme, jambons gras 6 1/4 à 6 1/2.

Cincinnati 1er—Farine 5.65 à 5.75 ; whisky 17, graisse en baril 9 1/2, barillets 10, sucre actif, à 8 3/4 à 9 3/4 ; mélasses inquinantes à 32. Change sur la Nouvelle-Orléans 1/4. L'argent s'obtient facilement.

Théatre d'Orléans.—Mmes Paola et Colson, ainsi que MM. Junca, Delagrave et Rauch interpréteront ce soir au théâtre d'Orléans un des chefs-d'œuvre de Rossini—*Moïse*.

On nous annonce la reprise du *Prophète* pour jeudi : la représentation sera au bénéfice de M. Roux, le régisseur.

Théâtre et Variétés.—C'est aujourd'hui, à 1 heure, qu'a lieu la troisième et dernière matinée musicale de Thalberg et Vieuxtemps. Il jouera l'allegro, l'andante et les variations de la grande sonate et la mineur de Beethoven et le magnifique duo sur des thèmes de la Sonnambula. Les morceaux qu'exécute Thalberg, sont : une fantaisie sur l'Elixir d'amour, des motifs d'Puritani et une barcarolle ; la partie de Vieuxtemps se composera des Arnâges, d'une rêverie et d'airs in-

On arrange [illegible]ième et dernier concert des [illegible]rres artistes est positivement fixé [illegible]emain ; comme il n'est pas probable que nous les revoyons jamais à la Nouvelle-Orléans, nous croyons devoir engager tous les amis[illegible]

Une bonne action.—Nous avons appris sans étonnement, car nous connaissons la générosité de M. Thalberg, que cet éminent artiste a remis à Mme Lelièvre deux cents billets pour la matinée musicale d'aujourd'hui et le concert d'adieu de demain, en la priant d'en transmettre le produit au Rév. M. Chambon pour aider ce digne et charitable ecclésiastique à reconstruire le collége de Pleasureville. Les places ont été choisies parmi les meilleures de la salle et les plus rapprochées de l'estrade. Les billets sont en vente chez Mme Lelièvre elle-même, au coin de la rue Royale et de la place St Antoine, et au magasin de musique de M. Gabiol, rue de Chartres.

Anniversaire des Pompiers.—Le corps des pompiers de la Nouvelle-Orléans célébrera après-demain, jeudi, le vingt-unième anniversaire de sa fondation. Les différentes compagnies se réuniront à 9 heures du matin dans la rue du Canal et prendront les positions qui leur sont assignées. Elles parcourront ensuite les principaux quartiers de la ville en suivant l'itinéraire tracé par le programme qu'on trouvera aujourd'hui dans notre partie anglaise. Le cortége descendra la rue Royale et la rue Casacalvo, et celle-ci jusqu'à la rue Mandeville qu'il remontera jusqu'à la Levée. Il suivra alors la Levée jusqu'à la rue de l'Esplanade, la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue de Chartres, la rue de Chartres jusqu'à la rue du Camp, la rue du Camp jusqu'à la rue Prytania, la rue Prytania jusqu'à la rue St André, la rue St André jusqu'à la rue des Magasins, la rue des Magasins jusqu'à la rue Race, la rue Robin jusqu'à la rue de l'Annonciation, de la rue de l'Annonciation jusqu'à la rue Tchoupitoulas, et celle-ci jusqu'à la Place Lafayette.

On verra aux annonces que M. D. Lopez est maintenant seul propriétaire de la belle fabrique de chocolat située à l'angle des rues Chartres et Conti. Nous n'avons pas besoin de recommander les produits de cette maison au public ; ils sont sans rivaux et sont fort recherchés non seulement dans le commerce mais par les familles.

Marchandises de printemps. — Les marchandises de printemps que viennent de recevoir D. P. Scanlan & Co, 13 et 14, rue de Chartres, sont toutes fort belles et cotées en outre à des prix d'une extrême modicité. Nous citerons entre autres leurs soieries légères, leurs organdis, barèges, crêpes d'Espagne et tissus de soie. Nous recommandons aussi aux dames les broderies, rubans et deuils de la maison Scanlan ; celle-ci vend au prix coûtant le reste de ses articles d'hiver.

Chemin de fer de Jackson.—On verra par une annonce insérée plus loin que désormais un train de passagers partira tous les jours de la Nlle-Orléans à 7 heures et demie du matin et arrivera à Bahala à 3 heures et demie de l'après midi. Les départs de Bahala pour la Nlle-Orléans auront lieu à 8 heures 45 minutes du matin; les convois arriveront ici à 2 heures 45 minutes de l'après-midi. Les trains de marchandises partant de la Nlle-Orléans le mardi, le jeudi et le samedi.

Le navire hambourgeois *Howard*, parti de Hamburg pour New-York, est resté 94 jours sur l'Océan. Il avait à son bord 326 passagers, dont 37 sont morts pendant la traversée; ils ont succombé à une maladie ressemblant au choléra, ainsi qu'à la faiblesse causée par l'insuffisance des aliments et de l'eau.

Meurtre by suicide.—Deux ouvriers employés sur l'habitation de M. John Riser, dans la paroisse de Concordia, s'étant pris dernièrement de querelle, l'un d'eux s'est armé d'un couteau et en a porté plusieurs coups à son adversaire qui a succombé à la soixantaine de blessures. Le meurtrier a pris la fuite.

Deux habitants de Concordia, MM. D. Brown et J. Hutchins, ayant eu une différend, ont jugé à propos de le régler à coups de pistolet. M. Brown a été grièvement blessé.

La Havane.—L'époque du départ de cet [illegible] approchant, nous croyons devoir engager les personnes souffrant de maladies d'estrailles à profiter des derniers jours qu'il doit encore passer à la Nouvelle-Orléans, pour se faire guérir. Nous disons avec intention *guérir*, car le mode de traitement du Dr. Bodenhamer est, malgré sa simplicité, infaillible. Insister sur le talent merveilleux de ce médecin, dans la spécialité qu'il a adoptée, est inutile : les cures nombreuses qu'il a opérées lui parlent assez en sa faveur. Le traitement du savant praticien a surtout cela d'avantageux que, seulement il n'empêche jamais le patient de vaquer à ses affaires, mais encore qu'après le pose de l'appareil la douleur latente qui règne dans la région malade diminue presque instantanément et disparaît en peu de jours. Les personnes qui pourraient conserver quelques doutes sur l'efficacité et la sécurité du traitement en question, trouveront un bureau de l'*Abeille* des attestations irréfutables de ce que nous avançons.

Accident.—Les journaux de Bayou Sara publient les détails d'un triste accident survenu dans le voisinage de la ville de Jackson, paroisse d'Est-Feliciana. Le jeune Lawrence Brown se trouvait dans le salon de sa mère avec plusieurs amis de sa famille, et entr'autres sa cousine, Mlle Mary J. East. Il avait à la main un fusil, prêt à partir pour la chasse; il sortit pour abattre quelques oiseaux, mais ceux-ci s'étant envolés, il rentra en tenant son fusil armé sous le bras. Il voulut le désarmer, mais le coup partit inopinément et toute la charge alla se loger dans la tête de la malheureuse Mlle East, qui expira sur le champ. Le jeune Brown est plongé dans un désespoir si profond, que l'on craint pour sa raison-

Vente de rentes.—Le chevr précédera mercredi, 3 courant, à 10 heures et demie de matin, à une vente de beaux meubles et d'effets divers, aux magasins d'entrepôt de Lyris, rue Peters, entre Lafayette et Girod, dans le premier district.

CHRONIQUE LOCALE.

Premiers cours.—Le grand jury s'est réuni hier et a trouvé lieu à poursuivre Chas Kelley, accusé de parjure ; Patrick Murphy, accusé de meurtre d'un homme de couleur, maître d'hôtel du bateau à vapeur *Dr Batty*.

Plusieurs témoins dans l'affaire Murphy ont dû fournir un cautionnement pour répondre de leur comparution.

L'avocat de district a demandé et obtenu la mise en liberté des personnes suivantes : C. Foullalier, accusé d'assaut et batterie; Malachi Davis, de larcin; Charles Schiek, d'assaut et batterie; Rita Reynolds, f. c. l., accusée de recel d'esclaves.

Le jury a déclaré Martin McFarrel coupable de larcin.

Cours des recorders.—F. Cabado a été condamné, par le recorder Bith, à vingt-cinq piastres d'amende pour port d'armes.

Nat Shiller, accusé de délit et d'avoir manqué de tenir Mme McCabe, chez elle à la requérir une amende de quinze piastres et fournir un cautionnement pour répondre de son accusation.

Les Quack, accusé d'avoir eu recours à de fausses prédictions, a été renvoyé devant la Première Cour de District.—Cautionnement de $1,000.

Charles Chapman, accusé d'avoir porté des coups de stiangshot à un homme, payera une amende de dix piastres ou passera un mois en prison.

John Farrel, drayman, a été condamné à vingt piastres d'amende pour avoir accompli son métier.

Wm Gaynor, accusé d'avoir blessé James Sheridan, a comparu devant le recorder qui a fixé le cautionnement à $500, le médecin ayant déclaré que Sheridan est sorti de l'Hôpital.

John McCoy, qu'un affidavit accuse d'avoir blessé Geo W. Mason d'un coup de pistolet, dimanche dernier, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution. Mason est hors de danger.

—Antoine Senac a été condamné, par le recorder Solomon, à vingt piastres d'amende pour avoir battu Manuel Haines.

Ellen Burnett, accusée d'ivrognerie, et James Laidy, de vagabondage, passeront deux mois à la maison de travail.

Adam Zengeralez, accusé d'avoir mis le feu à une maison, restera en prison en attendant l'interrogatoire.

John Schauler, le jeune homme que la police a arrêté sous prévention d'avoir poignardé Charles Bibb, homme de couleur, a été écroué par ordre du recorder Adams.

Mme Collins, femme de Bartholomew Collins, qu'un affidavit accuse d'avoir frappé M. H. Fox, jeudi dernier, est en prison sous prévention de complicité.

John Motlowern a été condamné à $25 d'amende pour avoir frappé Mme Andrew.

Les autres affaires appelées devant le recorder Adams n'offrent aucun intérêt.

Enterrements dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée dimanche matin :

Cypress Grove No 1	3
" No 2	1
Cimetière de l'Hôpital de Charité	4
" des Odd Fellows	0
" de Greenwood	2
" de Metairie	6
" de Lafayette	13
" Catholique No 1	13
" No 2	13
" de St-Vincent de Paul	17
" St-Joseph	5
" Israelites	1
" de St-Patrick	13
" St-Louis	5
Total	94

FEUILLETON.

BLACK.

V.

Premières et dernières amours du chevalier de la Gravrie.

Lorsque Mathilde eut atteint quinze ans et Diaudonné dix-sept, ces beaux transports parurent singulièrement se refroidir.

Diaudonné ne rapportait plus de ses promenades ni myosotis ni chèvrefeuille; quand le menuet était fini, Diaudonné ne baisait plus la main de Mathilde, mais se contentait de lui faire une simple révérence. Enfin, l'on ne voyait plus les deux enfants s'enfoncer seuls et innocemment sous les ombrages et dans les pénombres du parc.

Seulement, un observateur eût pu voir Mathilde porter tendrement à ses lèvres des bouquets fanés qui lui venaient on ne sait d'où et qu'elle replaçait hativement dans son corset.

Seulement, ce même observateur eût pu remarquer que, quand Diaudonné donnait la main à Mathilde, pour accomplir avec elle ses figures de la Pastel, Diaudonné pâlissait, Mathilde rougissait, et un frissonnement nerveux incendait leurs deux corps comme un fluide électrique.

Enfin, ce même observateur, toujours, n'ayant plus la vue arrêtée sur l'allée par laquelle tous deux auparavant s'échappaient dans le parc, pouvait suivre des yeux, l'un allant à droite, l'autre allant à gauche, et après les avoir vus entrer de chaque côté opposé du bois, pouvait les voir se joindre près d'une charmante petite pièce d'eau dont le doux murmure faisait un adorable accompagnement au chant d'amour qui avait fait son nid sur le bord d'un ruisseau.

Le jour où il atteignit sa dix-huitième année et Mathilde sa dix-septième, la même Diaudonné entra dans la chambre de sa tante, fit les trois saluts que sa tante lui avait appris à faire pour le cas où il serait présenté à la grande duchesse de Bade Stéphanie, ou à la reine Louise de Prusse; et il demanda solennellement à Mme de Beauterne à quelle époque il pouvait être uni en mariage à Mlle Mathilde de Florsheim.

Le chanoinesse est un de ces accès de gaîté qui avaient, chez elle, ce côté singulier d'être si vicieux, qu'ils se terminaient presque toujours par une quinte. Puis, lorsqu'elle eut repris haleine et que le rouge lui fut monté sang, tandis que Diaudonné, à la troisième position du menuet, attendait gravement sa réponse, elle lui dit que rien, à présent, que des enfans de dix-huit ans avaient au moins quatre ou cinq ans devant eux avant de se préoccuper de ces sortes de choses, et que, quand le temps serait venu d'y songer, les idées du jeune homme se trouveraient peut-être modifiées du tout au tout à cet égard.

Diaudonné, en nerveux bien appris, ne répliqua point et se retira en saluant respectueusement sa tante ; mais, sans qu'il se fût rien passé d'extraordinaire dans la soirée, lorsque, le lendemain matin, la femme de chambre de Mme de Beauterne entra dans la chambre du jeune homme pour lui apporter le café à la crème traditionnel, elle trouva la chambre vide et le lit parfaitement intact.

Elle courut, tout effarée, annoncer l'incroyable nouvelle à sa maîtresse.

Au même instant, et comme, pour la troisième fois, elle répétait à Mme de Beauterne cette phrase :

—Je vous proteste, Madame, que M. le chevalier n'a pas même couché dans son lit.

On entendit Mme de Florsheim.

Mme de Florsheim, très pâle et très effarée, venait confier à Mme de Beauterne que sa nièce Mathilde avait disparu dans la nuit.

Le crime des jeunes gens était aussi patent devant ces deux lits intacts, que si on eut vu leurs deux têtes sur les oreillers.

En un instant, le bruit de cette double fuite se répandit, et l'émoi fut grand dans la communauté.

Les deux tantes étaient naturellement les plus affligées, elles prièrent et sanglottèrent.

Leurs compagnes jouirent fort et flamment sans rétléchir que l'heure de la moisson était arrivée, voilà tout, et qu'elles récoltaient ce qu'elles avaient semé.

Enfin, l'une d'elles ouvrit cet avis que les pleurs et les cris n'avançaient à rien, que mieux valait se mettre sans retard à la poursuite des fugitifs.

L'avis parut bon et fut adopté.

Il était trop inexpérimenté tous deux pour avoir déployé de grandes ruses à cacher leurs traces ; aussi, dès le lendemain, les émissaires envoyés à leur poursuite, rapportèrent-ils les fugitifs.

Les deux brebis égarées rentrèrent au bercail.

Mais ce n'était point là un dénouement, et Mme de Florsheim en réclamait un qui répétât convenablement la brèche faite à l'honneur de sa maison dans la personne de sa nièce.

Mme de Beauterne s'y refusait absolument.

Cette dernière avait consenti en France des bien considérables ; elle trouvait en conséquence que ce n'était point assez pour l'héritier de ces richesses de l'immense dot qu'allait à Mme de Florsheim la fortune de la Saxière ; elle exigeait encore que l'on ajoutât aux dot à cet héritier ; et comme, en définitive, elle exerçait sur sa nièce une espèce de tutelle, elle exigeait encore que le mariage fût célébré dans la quinzaine.

Mme de Florsheim voulait prendre le pâtre de vitesse, et, sans attendre la réponse de Mme de Beauterne, elle avait envoyé chercher un notaire et un prêtre.

Aussi fut-il tout bouleversé, lorsque, déjà ébranlé par la mort de sa tante, et encore vaincu par la douleur, une lettre lui arriva timbrée de Paris et signée du baron de la Gravrie.

Diaudonné n'avait entendu parler de ce frère aîné qu'à l'occasion de son mariage et par l'entremise de sa tante